



Grève 6 février Une colère profondément ancrée !



40 % des professeurs de collège sont en grève aujourd'hui. Cinq jours après une journée de grève réussie, c'est la preuve d'une colère profondément ancrée chez nos collègues. Malgré le déni de la ministre (encore un !), les personnels ne sont pas dupes : le « Choc des savoirs », en particulier les groupes de niveaux, est bien le symbole d'une École du tri social. C'est une attaque contre l'identité professionnelle des personnels qui le disent haut et fort : ils et elles n'ont pas choisi d'être enseignant.es pour trier les élèves ! Le SNES-FSU exige l'abandon de l'ensemble des mesures « Choc des savoirs » au collège comme au lycée.

Au-delà de ce projet choquant, la colère de nos collègues se cristallise aussi sur le mépris pour l'École publique manifesté jusqu'au plus haut niveau du ministère. La poursuite de la mobilisation témoigne de l'attachement des professeur.es, CPE, PsyEN, AED et AESH au projet scolaire de l'École publique, laïque, gratuite et obligatoire. Notre fierté, notre mission est bien d'accueillir partout tous les élèves sans distinction d'aucune sorte, être ambitieux pour chacun.e, respecter et participer à une véritable liberté de conscience notamment par la construction de l'esprit critique autour de savoirs et savoir-faire scientifiquement validés.

Agir dans la durée !

Salaires, projet d'École, conditions de travail : les urgences sont nombreuses. Le président de la République et le premier ministre doivent cesser de regarder ailleurs, ou d'agiter l'uniforme et la Marseillaise, pendant que l'École publique s'effondre, à l'image de l'hôpital public.

Alors que nous sommes à un point de bascule pour l'École publique, le SNES-FSU, avec une large intersyndicale s'engage dans la construction de l'action dans la durée : une journée de grève ne suffira pas ! Le SNES-FSU appelle à poursuivre la mobilisation par des actions locales tout au long de la semaine (rassemblements, réunions publiques, interpellation des élu.es etc). Il appelle à signer et faire signer la pétition intersyndicale pour demander l'abandon complet et immédiat des mesures « Choc des savoirs ».

Enfin, le SNES-FSU s'engage dans la préparation d'un rebond fort et durable de l'action en mars pour le service public d'Éducation et ses personnels.

A Paris, le 6 février 2024